



Système de gestion des décisions des instances
Sommaire décisionnel

Identification		Numéro de dossier : 1064168005
Unité administrative responsable	Développement culturel / de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle , Direction des sports / des parcs et des espaces verts , Division du développement des partenariats et des projets , Section des projets d'aménagement	
Niveau décisionnel proposé	Conseil d'agglomération	
Sommet	sectoriel - Mont Royal	
Contrat de ville	-	
Projet	Sommet de Montréal	
Objet	Octroyer un contrat de services professionnels au Groupe Cardinal Hardy pour le réaménagement du secteur de l'entrée Peel dans le parc du Mont-Royal (arrondissement Ville-Marie) – 1 soumissionnaire. Autoriser une dépense de 536 265,79 \$. Autoriser le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle (SDCQMVDE) à tenir un concours, par avis public, pour la conception et la réalisation d'une intervention artistique, dans le cadre du réaménagement de l'entrée Peel, du parc du Mont-Royal. Approx. 75 000,00 \$.	

Contenu

Contexte

Bien que le secteur de l'entrée Peel, d'une superficie d'environ huit hectares, soit, grâce à sa localisation, la porte d'entrée principale au parc du Mont-Royal à partir du centre-ville et du Vieux-Montréal, il témoigne trop timidement de sa fonction stratégique d'accueil et d'accessibilité. À part certains travaux de maçonnerie, il n'a bénéficié d'aucune intervention majeure depuis les années 50. Pour corriger ces manquements, le *plan de mise en valeur du mont Royal* (1992) jugeait le réaménagement du secteur Peel comme un des projets prioritaires et prévoyait sa réalisation dans le cadre du PTI 1993-1995. Cette priorité a été réitérée lors du Sommet de Montréal.

Ce projet et celui du réaménagement du côté nord de l'avenue Cedar constituent les deux derniers projets, non encore réalisés, dans la liste prioritaire du Plan de mise en valeur. Le réaménagement de l'entrée Peel permettra de renforcer grandement l'image et la présence du parc depuis le centre-ville.

De plus, l'oeuvre d'art public qui sera développé sur une thématique liée à la paix, viendra renforcer l'identité visuelle et mettre en valeur cette entrée fréquentée par les résidents du secteur, les usagers du centre-ville et les touristes.

Décision(s) antérieure(s)

DG 050192019 - Autorisation de lancer un appel d'offres public pour retenir les services professionnels pour le réaménagement du secteur de l'entrée Peel du parc du Mont-Royal; 27 avril 2006.

RCE02-004 de 26 juin 2002 (services centraux), art. 22.00.

Description

Le présent octroi de contrat concerne la conception, la production de plans et de devis ainsi que la

surveillance de chantier relatifs à l'exécution de travaux d'aménagement prévus dans le secteur de l'entrée Peel du parc du Mont-Royal.

Les travaux d'aménagement visent les objectifs suivants:

- Freiner la détérioration déjà avancée du secteur et lui conférer une image conforme à sa position stratégique en lien avec le centre-ville;
- Réduire de façon importante les accumulations d'eau et de glace sur l'avenue des Pins;
- Réduire les probabilités que les eaux de surface du parc s'écoulent sur les propriétés voisines.

En fonction de ces objectifs, les interventions requises sont l'aménagement des seuils, la gestion des eaux de ruissellement, la réhabilitation ou l'aménagement de sentiers, la construction d'escaliers, la consolidation de la végétation et la mise en valeur d'éléments historiques tels que le réservoir Peel.

De façon plus précise, il s'agit principalement de :

- marquer les entrées du parc par des aménagements particuliers en bordure de l'avenue des Pins aux abords des rues Peel et Redpath-Crescent;
- construire escaliers et sentiers couvrant 45 mètres de dénivellation soit l'équivalent de 15 étages entre l'avenue des Pins et l'escalier de l'Escarpement;
- réhabiliter 500 mètres linéaires de chemin Olmsted et 800 mètres linéaires de chemin du Serpentin en surfaces de poussière de pierre bordées de pavés récupérés;
- prolonger de 200 mètres linéaires le caniveau actuel d'évacuation des eaux et créer un ensemble de fossés, cascades, fosses de sédimentation et aménagements divers pour diriger les eaux de surface vers les égouts, en maximisant les avantages reliés à la présence de l'eau dans le parc;
- restaurer l'ancien réservoir d'eau potable Peel de 180 mètres linéaires de périmètre et d'une superficie de 1800 m², pour en faire, selon les résultats de l'analyse, un plan d'eau servant de rappel historique et de milieu humide favorable à la faune;
- exécuter un inventaire forestier et des travaux sylvicoles;
- planter arbres et arbustes en accord avec une vision écologique et paysagère globale du secteur.

La conception et la réalisation d'une intervention artistique portant sur la thématique de la paix, visera à :

- rappeler l'engagement de l'administration de la Ville lors de la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion en mars 2004 : promouvoir la non-violence;
- confirmer Montréal comme Ville de promotion de la paix;
- bonifier le réaménagement d'un des accès les plus importants du parc Mont-Royal, dans le respect des orientations du plan de mise en valeur du mont Royal et ce, en impliquant l'artiste dès le début du processus de conception de l'espace.

Le programme de l'œuvre d'art sera développé conjointement par la Direction du développement culturel et des bibliothèques, la Direction des parcs et des espaces verts, en consultation avec le Bureau du Mont-Royal. Le projet artistique qui sera retenu à l'issue du concours public sera soumis au Conseil du Patrimoine pour l'obtention d'un accord de principe quant au concept proposé. Puisqu'il s'agit d'une intervention artistique qui ne se traduira pas nécessairement en un « objet construit », il est souhaitable que l'artiste soit impliqué tout au long du processus de conception de façon à travailler en étroite collaboration avec l'architecte paysagiste à la composition de l'espace.

Les frais d'honoraires et d'intervention de l'artiste sont estimés à 75 000 \$ et ne sont pas inclus au contrat du Groupe Cardinal Hardy.

Les frais de réalisation des travaux de réaménagement de l'ensemble du secteur de l'entrée Peel sont estimés à 3 800 000 \$ et seront répartis de 2007 à 2009 en deux (2) lots d'exécution.

Justification

La détérioration avancée des aménagements du secteur de l'entrée Peel contraint les usagers à accéder

au chemin Olmsted restauré ou au nouvel escalier de l'Escarpement menant au chalet, par des sentiers et escaliers grandement dégradés et par endroits, non sécuritaires. Le ravinement et l'érosion causés par le ruissellement des eaux de surface a des conséquences importantes et même critiques par endroits, non seulement sur les aménagements et la stabilité des sols, mais sur la végétation, ce qui confère un aspect très négligé et détérioré à un site ayant une si grande valeur patrimoniale.

Près de quinze ans après avoir, dans le cadre du plan *de mise en valeur du Mont Royal*, identifié ce secteur comme étant déficitaire et prioritaire, le niveau de dégradation du site a atteint une limite où les conséquences à reporter des interventions nécessaires risquent d'engendrer non seulement des frais de plus en plus onéreux mais des impacts dommageables sur le patrimoine naturel. Parmi les travaux projetés, les interventions de gestion des eaux s'avèrent essentielles pour stopper la dégradation avancée causée par l'érosion et permettre d'améliorer la capacité de support de la montagne pour la faune, ainsi que pour réduire les probabilités d'inondations printanières ou estivales sur les propriétés adjacentes.

Afin d'être en mesure de réaliser la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux requis à l'intérieur des délais prévus et à la suite de l'appel d'offre, trois firmes de consultants ont déposé une offre de services professionnels, il s'agit de :

- 1- Le Groupe Cardinal Hardy
- 2- Version Vlan Paysage et Nicole Valois
- 3- Plani-Cité inc.

L'offre du Groupe Cardinal Hardy a été retenue considérant la note finale attribuée selon les critères de sélection énumérés à l'article 10.0 des termes de référence. Les autres firmes, Plani-Cité inc. et Version Vlan Paysage et Nicole Valois n'ont pas obtenu la note de passage pour l'ouverture de l'enveloppe des coûts.

Aspect(s) financier(s)

IMPUTATION SI

Secteur : 05 - Espaces verts
 Sous-secteur : Protection
 Projet : 34250 - Programme de réaménagement du parc du Mont-Royal
 Sous-projet : 0534250-080 - Entrée Peel - Aménagement - phase 1 - Services professionnels
 Requérant : SDCQMVDE - Direction des sports, des parcs et des espaces verts
 Budget : AGGLO
 Projet SIMON : 114785

Imputation SIMON

Entité	Source	C.R.	Activité	Objet	Sous-objet	Inter.	Projet	Autre	Cat. actif	Futur
<u>Provenance</u>										
5001	5006006	802600	01909	57201	000000	0000	115470	000000	98001	00000
<u>Imputation</u>										
5001	5006006	802503	07165	54301	000000	0000	114785	000000	15010	00000

Le ministre des Finances, James M. Flaherty a annoncé dans son budget présenté le 2 mai 2006 que le

taux actuel de la TPS qui est de 7% sera réduit à 6% à compter du 1er juillet 2006. Les frais de services professionnels soumis par le groupe Cardinal Hardy ont dû être ajustés en conséquence.

Bien que les différents enjeux aient été expliqués clairement dans le document des termes de référence à partir duquel la firme a soumissionné, il est probable qu'à cause de la complexité du mandat, certaines interventions engendrent des frais supplémentaires d'honoraires. Plusieurs impondérables peuvent être rencontrés en cours de mandat relativement à la problématique concernant notamment la gestion des eaux de surface et la mise en valeur du réservoir Peel.

Les frais d'honoraires à octroyer comprennent donc le coût de la soumission de la firme ainsi que les dépenses imprévues.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'agglomération, pour un montant de 508 028,89 \$.

Impact(s) majeur(s)

Le secteur de l'entrée Peel lie le centre-ville au cœur de la montagne puisqu'il donne accès, à partir de l'avenue des Pins, au nouvel escalier de l'Escarpement et au chemin Olmsted. Son réaménagement permettra:

- d'honorer les investissements réalisés à proximité du secteur à l'étude depuis les dix dernières années, en particulier ceux associés au nouvel escalier inauguré en 2005, qui actuellement n'est pas visible ou facilement accessible de l'avenue des Pins;
- d'améliorer l'attractivité du secteur pour la communauté d'affaire du centre-ville et les visiteurs du pôle d'informations touristiques (square Dorchester);
- d'améliorer la sécurité et la durée de vie de l'avenue des Pins et ainsi réduire les besoins et les coûts reliés au maintien en état;
- d'améliorer les relations de voisinage entre la Ville et les propriétaires riverains de ce secteur du parc du Mont-Royal.

L'intervention artistique ayant pour thématique « la paix » aura une portée internationale et confirmera Montréal comme Ville de promotion de la paix.

Opération(s) de communication

- Émission d'un communiqué de presse pour l'annonce du projet et de l'octroi du contrat de services professionnels;
- Parution d'une annonce pour l'appel d'offres pour la réalisation des travaux et concours artiste;
- Émission d'un communiqué de presse pour l'annonce du début du chantier;
- Installation de panneaux d'affichage sur le site;
- Visite de chantier;
- Inauguration à la fin des travaux.

Calendrier et étape(s) subséquente(s)

Contrat au Groupe Cardinal Hardy

Octroi de contrat – CE	13 septembre 2006
Conseil municipal	28 août 2006
Conseil d'agglomération	31 août 2006
Début du contrat	5 septembre 2006
Début des travaux	été 2007
Fin du contrat	été 2009

Intervention artistique

Autorisation d'appel d'offre – CE	13 septembre 2006
Début de l'appel d'offre	7 septembre 2006

Choix des 4 finalistes
Choix du gagnant
Octroi de contrat à l'artiste

6 octobre 2006
27 octobre 2006
10 novembre 2006

Échéancier initial de réalisation du projet :

Début: été 2007 **Fin:** été 2009

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

Conforme à la politique d'attribution de contrat de services professionnels de la Ville.

Validation

Intervenant et Sens de l'intervention

Avis favorable :

Ville-Marie , Bureau du directeur d'arrondissement (Guy HÉBERT)

Avis favorable :

Développement culturel / de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle , Bureau de la directrice générale adjointe (Gilles RIOUX)

Avis favorable :

Ville-Marie , Direction des travaux publics (Michel GAGNÉ)

Avis favorable avec commentaires :

Services administratifs , Direction de l'approvisionnement (Pierre GATINEAU)

Avis favorable :

Développement culturel / de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle , Direction du développement culturel et des bibliothèques (Francyne LORD)

Avis favorable :

Conseil du patrimoine , Direction (Martin C DORAIS)

Avis favorable avec commentaires :

Finances , Direction de la comptabilité et du contrôle financier (Richard BOURGEOIS)

Avis favorable avec commentaires :

Développement culturel / de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle , Bureau de la directrice générale adjointe (Lyne D'AMOUR)

Autre intervenant et Sens de l'intervention

Responsable du dossier

Lucie ROBIN
Architecte paysagiste
Tél. : 872-1477
Télécop. : 872-1416

Endossé par:

Pierre BOUCHARD
Directeur
Tél. : 872-1457
Télécop. : 872-9818
Date d'endossement : 2006-07-21

Numéro de dossier : 1064168005